

**RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC AVIGNON (CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE), LE LUNDI 10 DÉCEMBRE 2018, 8 H 00**

**Étaient présents :**

M. Guy Gallant, préfet et maire de St-Alexis-de-Matapédia  
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac  
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche  
Mme Cynthia Dufour, représentante de St-Alexis-de-Matapédia  
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia  
M. Mathieu Lapointe, maire de Carleton-sur-Mer  
M. Christian Leblanc, maire de Maria  
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise

**Aussi présents :**

M. Gaétan Bernatchez, directeur général et secrétaire-trésorier et aménagiste  
Mme Aude Buévoz, agente de planification stratégique et de développement

**Étaient absents :**

M. François Boulay, maire de Ristigouche Sud-Est  
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix  
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia  
M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

**ORDRE DU JOUR**

1. **Adoption de l'ordre du jour;**
2. **Sécurité publique :**
  - 2.1 Procédure d'alerte :
    - 2.1.1 Résolution pour programme de financement;
3. **Calendrier des réunions régulières 2019;**
4. **Levée de l'assemblée.**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes  
et résolu unanimement

CM-2018-12-10-570

d'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

2. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2.1 **Procédure d'alerte**

### **2.1.1 Résolution pour programme de financement**

Documents déposés :

MRC AVIGNON. *Demande dans le programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres*. Conférence téléphonique. 10 décembre 2018.

AGENCE MUNICIPALE DE FINANCEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 DU QUÉBEC. *Formulaire de demande d'aide financière – Volet 1*. Décembre 2018. 2 pages.

Mme Aude Buévoz donne de l'information sur les documents déposés.

#### **Résolution numéro CM-2018-12-10-571 concernant une demande au MSP pour une aide financière – Volet 1 de l'Agence municipale 9-1-1 du Québec**

ATTENDU que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU que la MRC Avignon souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU que la MRC Avignon atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

#### **EN CONSÉQUENCE**

CM-2018-12-10-571

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution

pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 500 \$, et confirme que la contribution de la MRC Avignon sera d'une valeur d'au moins 1 000 \$;

Que la MRC Avignon autorise Mme Aude Buévoz, agente de planification stratégique et de développement à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

**ORIGINAL (pour suivi) : Mme Aude Buévoz, agente de planification stratégique et de développement**

### **3. CALENDRIER DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES 2019**

#### **Résolution numéro CM-2018-12-10-572 concernant le calendrier des réunions régulières de la MRC Avignon pour l'année 2019**

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'adopter un calendrier des réunions régulières de la MRC Avignon pour l'année 2019;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé  
et résolu unanimement

CM-2018-12-10-572

Que le calendrier suivant des réunions régulières de la MRC Avignon pour l'année 2019 soit adopté :

<b>Jour</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu*</b>	<b>Heure</b>
Mardi	12 février 2019	Pointe-à-la-Croix	19 h 30
Mardi	9 avril 2019	Pointe-à-la-Croix	19 h 30
Mardi	18 juin 2019	Pointe-à-la-Croix	19 h 30
Mardi	27 août 2019	Pointe-à-la-Croix	19 h 30
Mardi	8 octobre 2019	Pointe-à-la-Croix	19 h 30
Mercredi	27 novembre 2019	Pointe-à-la-Croix	19 h 30

\* Centre polyvalent de Pointe-à-la-Croix

c. c. Municipalité de Pointe-à-la-Croix

4. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CM-2018-12-10-573

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer  
QUE l'assemblée soit levée.

Le préfet,

Le directeur général et secrétaire-  
trésorier et aménagiste,

---

Guy Gallant

---

Gaétan Bernatchez, B.Sc., B.A.A., g.m.a.